

Communiqué de presse

Nouveau partenariat pionnier: Sympany proposera bientôt des conseils dans les filiales de la Poste

Sympany et La Poste ont annoncé aujourd'hui leur nouveau partenariat lors d'une conférence de presse commune. L'assurance-maladie Sympany est la première partenaire à proposer ses propres services dans certaines filiales de la Poste, dans le cadre de l'ouverture du réseau de la Poste. L'accent est mis sur les conseils en assurance pour les clientes et clients, nouveaux et existants.

Bâle, le 5 juillet 2022 – La coopération entre Sympany et la Poste marque le début de la stratégie d'ouverture du réseau de la Poste, au travers de laquelle cette dernière ouvre ses filiales aux entreprises partenaires, les transformant ainsi en véritables centres de services. En plus des prestations de la Poste, les clientes et clients qui se rendent dans une filiale de la Poste pourront à l'avenir bénéficier de services supplémentaires.

Dès l'automne, Sympany sera présente dans 8 filiales de la Poste

À partir de septembre 2022, Sympany sera le premier partenaire à mettre en service ses propres locaux de conseil dans 8 filiales de la Poste, à savoir à Baden, Bienne, Dietikon, Frauenfeld, Genève, Lausanne, Winterthour et Zoug. Les clientes et clients de la Poste intéressés pourront y bénéficier de conseils gratuits offerts par des collaborateurs de Sympany, dans le domaine de l'assurance-maladie. Par ailleurs, les collaborateurs de la Poste dans 90 autres filiales proposeront à la clientèle des rendez-vous de conseil avec Sympany sur demande.

Extension progressive

Le partenariat avec la Poste prévoit, qu'au cours des trois prochaines années, Sympany construise progressivement d'autres locaux de conseil en Suisse alémanique et en Suisse romande.

Michael Willer, CEO de Sympany, est convaincu par le nouveau partenariat et le concept y afférent: «Grâce à notre présence dans les filiales de la Poste, nous voulons rapprocher encore plus Sympany des clientes et clients, nouveaux et existants. De nombreuses demandes peuvent être clarifiées de manière optimale lors d'échanges directs. De même, les gens apprécient le contact personnel avec des conseillères et conseillers formés et dignes de confiance – surtout lorsqu'il s'agit d'assurance-maladie. C'est pourquoi je me réjouis que Sympany soit le premier partenaire de coopération à organiser des conseils dans les filiales de la Poste.»

Roberto Cirillo, directeur du groupe La Poste, ajoute: «Le partenariat stratégique entre la Poste et Sympany est la première étape vers le réseau postal du futur. Avec de tels partenariats, nous voulons transformer nos filiales en centres régionaux de services. Je suis très heureux qu'avec Sympany, nous ayons franchi la première étape sur cette voie.» (Voir le [communiqué de presse de la Poste](#))

Sympany dispose actuellement d'un centre de conseil sans rendez-vous au siège principal à Bâle. Grâce aux nouveaux locaux de conseil installés dans plusieurs filiales de la Poste, elle facilitera le contact physique et personnel avec Sympany, pour toutes les personnes intéressées. Des entretiens de conseil pourront être con-

venus avec Sympany, aussi bien au guichet, que directement dans les locaux de conseil. Un entretien de conseil sans engagement ou la clarification rapide d'une question seront ainsi possibles dans de nombreux endroits supplémentaires, et en toute simplicité pour les assurés et les personnes intéressées.